

SOUS TOUTES RÉSERVES

le 4 mars, 2010

M. Pierre Robert
Directeur régional
MDDEP
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal, Qc
H1T 3X9

Réf. :7430-06-01-20197-00
Demande de révocation de la dérogation P-50 # 1 171 908
Protection du patrimoine naturel 5e Ave. Nord Pierrefonds-Roxboro

Monsieur le directeur Robert,

Je désire faire suite à notre intervention en date du 21 janvier 2010 au nom des citoyens de la 5e Avenue Nord de Roxboro, demandant de révoquer la dérogation qui fut accordée en 1990-1991 par un comité de cartographie sous l'égide de Convention Québec-Canada; celle-ci fut signée par MM. Jean Charest, alors ministre fédéral de l'Environnement ainsi que Pierre Paradis pour le gouvernement du Québec.

Permettez-moi de rappeler les expertises et avis qui avaient alors été transmis:

1. EN 2004, dans un rapport de terrain Isabelle Piché, biologiste, MDDEP, informe que: " la construction d'une tour d'habitation dans le littoral serait inadmissible".
2. En novembre 2004, deux biologistes de Pêches & Océans Canada, bureau de l'Habitat du poisson, Montréal, après visite du secteur conclurent qu'il ne devrait pas y avoir d'autres constructions qu'une petite maison comme celles de la 5e Avenue Nord.
3. Le 16 mars 2006, Mme Hélène Tremblay, directrice régionale par intérim, adresse à Mme Céline Topp, directrice, Direction du développement urbain de la Ville de Montréal ce qui suit: " s'il était construit la majeure partie du bâtiment se retrouverait dans le littoral de la Rivière-des-Prairies, ce qui va à l'encontre de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables".
4. En février 2007, M. Louis-Guy Hénault, évaluateur agréé, Ville de Montréal, écrit à M. Pierre Rochon, direction de l'Aménagement urbain, Pierrefonds-Roxboro ce qui suit: "cette dérogation fut accordée à la lumière d'informations inexactes".

Il nous semble évident que l'arrondissement a préparé la voie pour permettre à Jacob Wolofsky d'exécuter son plan de construction par le biais de la correction ci-dessous.

..... 2

M. Pierre Robert
Directeur regional, MDDEP

Annexe A

Correction:

Espace ne faisant pas partie de la zone d'inondation **ni 0-20 ans ni 20-100 ans**.
Source du fond de carte et de l'information cartographique relative aux zones d'inondation:
extrait de la carte numéro 31H12-100-0102 produite par les ministères du Québec et du
Canada.

Ville de Montréal
Direction du développement urbain
Division de la réglementation.

Octobre 2003

C'est une ancienne carte qui date bien avant 2003; par contre l'achat du terrain par le promoteur, le 1er octobre 2003, coïncide avec la correction datée octobre 2003.

Les citoyens de la 5e Avenue Nord aimeraient savoir si votre ministère maintient sa décision de ne pas permettre la construction d'un bâtiment sur ce terrain et, par conséquent, qu'il ne soit pas ajouté au Schéma de la Ville de Montréal.

Le temps presse, car le 9 mars, l'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation remplaçant les règlements de zonage 93-555 de l'ancienne ville de Roxboro et les règlements de zonage 1047 de l'ancienne ville de Pierrefonds.

Nous apprécierions beaucoup recevoir vos commentaires avant le 9 mars, même par téléphone s'il vous le voulez bien. (514) 421-3530.

Nous espérons pouvoir compter sur vous pour faire respecter la réglementation sur la protection des rives et du littoral?

Veuillez agréer, monsieur Robert l'expression de nos sentiments distingués.

Carmen Laroche Vrana
5215 Riviera, #312
Pierrefonds, H8Z 2Z4
cvrana@videotron.ca

cc: Attaché politique de Mme Line Beauchamp, MDDEP
Attaché politique de M. Laurent Lessard, MAMROT
M. Jean-Pierre Bergeron, Affaires juridiques, MDDEP
M. Jean Rivet, bureau sous-ministre adjoint, MDDEP
M. Marc Demonceaux, Pêches et Océans Canada

Mme Suzie Roy, P & O Canada, Habitat du poisson